



VOS TAXES SCOLAIRES SONT-ELLES DIRIGÉES VERS LE CONSEIL SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT?

AFFECTATION DES TAXES SCOLAIRES?

En tant que parent d'un enfant qui fréquente une école catholique et francophone, vous avez le droit de diriger votre soutien scolaire au conseil de votre enfant.

Lorsque vous achetez ou louez une nouvelle demeure, votre soutien scolaire est automatiquement dirigé vers les **écoles publiques de langue anglaise**.

COMMENT MODIFIER L'AFFECTATION?

Pour modifier votre désignation de soutien scolaire, vous devez remplir le formulaire « **Demande d'affectation des taxes scolaires** ».

*Si un des conjoints n'est pas catholique, vous pouvez diriger vos taxes au conseil catholique. Pour ce faire, un **Bail** doit être signé entre les deux conjoints. Ce **Bail** permet au conjoint catholique d'être classifié comme « locataire » aux fins de soutien scolaire uniquement. Cela ne change en rien votre statut de propriétaire.*

POURQUOI DIRIGER MON SOUTIEN AUX SYSTÈMES SCOLAIRES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE?

En dirigeant vos taxes scolaires au Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, vous faites le choix d'appuyer, protéger et préserver l'enseignement catholique de langue française pour les générations futures. De plus, ceci vous permet de voter lors des élections municipales, pour des conseillers scolaires qui représenteront vos intérêts à la table de notre Conseil.

À noter: Il n'est pas nécessaire pour un propriétaire ou un locataire d'avoir des enfants pour se déclarer contribuables des écoles catholiques de langue française ou pour élire ses conseillers scolaires.

COMMENT VÉRIFIER L'AFFECTATION?

Vous pouvez vérifier à quel système scolaire votre soutien est affecté en vérifiant votre «Avis d'évaluation foncière», vous pouvez également appeler la Société d'évaluation foncière des municipalités au 1-866-296-6722 ou en consultant le site Internet de la SÉFM à l'adresse suivante: www.aboutmyproperty.ca .



Veillez compléter le formulaire ci-dessous et poster à l'adresse suivante: **Point de service de Hearst, 30, 10^e rue, S.P. 1660, Hearst, ON P0L 1N0**. Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec l'agente du soutien scolaire au 1-888-659-4337, poste 1

http://cscdgr.on.ca/images/documentation/form_affectationtaxes.pdf